



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 125 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la grève étudiante perdure ;

CONSIDÉRANT QU'il est probable que le calendrier scolaire soit prolongé dans la plupart des institutions de niveau postsecondaire ;

CONSIDÉRANT QUE nous faisons appel à la main-d'œuvre étudiante, entre autres, pendant la période estivale et qu'une telle prolongation affecterait les activités de nos entreprises ;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, exhortons le gouvernement du Québec à ouvrir le dialogue avec les étudiants concernant la hausse des droits de scolarité.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


René Gauvreau, député de Groulx

23 mai 2012
Date de signature de l'extrait